

PIGNANS

Opération solidarité pour la cave

La cave coopérative de Gonfaron accueille les vendanges de sa voisine de Pignans, dont une partie des locaux ont été détruits dans un incendie. L'opération de solidarité, inédite, s'est mise en œuvre en quelques jours seulement.

Le fruit d'une année de travail qui part brutalement en fumée : c'est ce qu'ont pu penser les viticulteurs de la cave coopérative de Pignans, avant que les pompiers ne circonscrivent le feu, qui a ravageait une partie de la toiture de la cuverie, le 22 août dernier. "L'incendie a débuté vers 11 h 30", se souvient Bernard Filisetti, le président de la cave de Pignans. "Avec le maître de chai, nous avons essayé, dans un premier temps, de le contenir en nous aidant des tuyaux de la cave, avant de renoncer. Les pompiers sont ensuite arrivés : à 13 h 30, le feu était éteint. Nous avons tous pensé que ce n'était pas grave, qu'après un bon nettoyage tout rentrerait dans l'ordre..." Las ! Le lendemain, c'est une douche froide qui s'abat sur le président, les adhérents et les salariés de la cave. "La présence d'amiante impose un long confinement du bâtiment. Nous avons alors réalisé, à quelques jours des vendanges, qu'il fallait rapidement trou-

ver un plan B", se remémore avec émotion Bernard Filisetti.

Gonfaron, Vidauban, Puget-ville, Pignans... Très vite, les propositions d'affluent de toutes les caves coopératives voisines, jusqu'à celle d'un domaine de Pignans ! C'est finalement celle de Gonfaron qui est retenue : "C'est la plus proche, et elle disposait d'un volume de stockage suffisant pour accueillir la récolte", explique Bernard Filisetti.

"Mon premier geste, quand j'ai appris que la toiture de la cave avait brûlé, a été d'aller rencontrer Bernard", raconte Eric Pastorino, président de la cave coopérative de Gonfaron. "J'ai interrogé notre maître de chai et les équipes pour savoir s'il était possible de les accueillir. J'ai ensuite contacté le conseil d'administration. La réponse a été unanimement : "Évidemment !"

Des calages nécessaires les premiers jours

La phase d'obtention des autorisations administratives peut alors débiter. "Hélène Basset, la directrice du Var, a fait un travail formidable", se félicitent les présidents des caves de Pignans et Gonfaron. Douanes, répression des fraudes... donnent leur accord après avoir reçu



La cave de Pignans a ramené une partie de ses installations, le temps des vendanges.

des assurances de traçabilité. "Les administrations ont joué le jeu, pour nous répondre dans des délais très courts", souligne Eric Pastorino.

En attendant l'arrivée d'une partie des installations, et les équipes de de la cave de Pignans, celle de Gonfaron s'organise pour que le pressurage, et le stockage des jus se déroulent dans des conditions optimales. Le logiciel de gestion des flux est ainsi paramétré pour s'assurer qu'aucun mélange ne

semble. Et les maîtres de chai se rencontrent au quotidien pour tout planifier."

Pas de réouverture avant 2019

Le système de réfrigération des cuves de Pignans et un groupe électrogène ont aussi été déplacés vers Gonfaron, le temps des vendanges. Hasard heureux, cette dernière inaugure, avec ce millésime 2018, une nouvelle cuverie flamboyante neuve d'une capacité de 35 000 hl ! Un volume qui lui permet d'absorber les volumes récoltés par sa voisine...

Près d'un mois après l'incendie, le président de la cave de Pignans pense à l'avenir. "Nous contactons actuellement les sociétés spécialisées dans le nettoyage de l'amiante pour établir des devis", détaille Bernard Filisetti. Dans un deuxième temps, il s'agira de démonter la toiture. Concrètement, l'accès à la cuverie ne sera pas possible avant janvier, le temps que les poussières retombent et que les entreprises évacuent les déchets. "Nous prévoyons d'installer des panneaux solaires sur le nouveau toit. Nous l'envisageons déjà avant le déclenchement de l'incendie... Le feu a précipité notre décision", sourit Bernard Filisetti. ■

JULIEN DUKMEDJIAN